



# Le CSE

## (en bref)

N°44

SYNDICAT  
UTILE et  
DÉTERMINÉ !

Réunion du 15 septembre 2022

Pour cette réunion de rentrée nous nous attendions à avoir à l'ordre du jour le projet « Dragonfly » (et son volet très contesté d'externalisation à Porto) dont la direction avait annoncé la présentation en septembre. Mais il semblerait que tout ne soit pas encore bien calé, en particulier sur le volet recrutement tant à Porto qu'à BPCE-IT.

### Chèques de table périmés

Le bureau du CSE a informé les élu-es que 14 782€ correspondant à la ristourne des chèques de table périmés de 2020 ont été versés sur le compte du CSE. Une partie de cet excédent non utilisé est habituellement donnée à des associations caritatives (Restos du Cœur, par exemple) mais ces dons ne peuvent être faits qu'à la clôture des comptes; les trésoriers ont donc décidé de laisser cette somme sur le compte du CSE jusqu'en juin 2023.

**SUD a suggéré que ces sommes importantes inutilisées pouvaient provenir d'un manque d'information des salarié-es sur les possibilités d'utilisation de la carte Bimpli en dehors des restaurants d'entreprises, mais la direction ne semble pas très enthousiaste pour communiquer sur ce sujet à BPCE-IT.**

### Plan projets Plateforme Collaborateurs (PFC) et Sécurité DIS

Les intervenant-es ont présenté les plans projets de ces directions représentant respectivement 300 et 260 salarié-es doté-es d'une roadmap impressionnante (cf. le document consultable <ICI>). Il a fallu se faire expliquer certains noms de projets : « BPCE-Live », par exemple, qui est simplement le « Team Live Event » « packagé » par le Groupe BPCE, ou « BPCE-Display » qui concerne l'offre Groupe d'affichage sur écrans dynamiques.

La question des **mesures de sobriété énergétiques** demandées par le gouvernement a été posée et **la direction a annoncé qu'un Groupe de travail travaillait actuellement sur la question**. Les économies seraient à rechercher d'abord sur les locaux de bureaux qui représentent 80% de l'énergie consommée.

**Poste MARS**. Ce nouveau poste, qui doit répondre aux exigences de sécurité de la LPM (Loi de Programmation Militaire), a fait l'objet de retours très négatifs : **régressions d'outils, problèmes de connexion (coupures VPN), incompatibilité avec les socles-bases récemment achetés par les salarié-es, problèmes avec les grands**

**écrans additionnels etc.**

La direction, qui affirme suivre le sujet du VPN mais a semblé découvrir certains de ces « irritants » (sic), nous assure que le remplacement des anciens PC ne se fera que lorsque lesdits « irritants » seront supprimés. Ce serait mieux, en effet... **Le DRH a mis fin, assez abruptement, à ces critiques en proposant un point spécifique au poste Mars lors d'un prochain CSE.**

En ce qui concerne la sécurité, une élue a signalé des difficultés pour les ouvertures de flux et (après le DevOps) un nouveau concept joliment (?) nommé « DevSecOps » (codage de la sécurité en amont du déploiement des applications) a fait son apparition.

A une question sur la sécurité du Cloud public la direction a répondu qu'elle dépendait de la bonne utilisation des services offerts par les providers et que **le cloud n'était pas en soi un vecteur de vulnérabilité.**

### Plan projets Tour de Contrôle

Nombreux projets aussi pour les 130 personnes travaillant à la direction TDC : unification des Services Now (SUN) et des CMDB (cockpit), plan Marshall éditique (!) etc. Pour plus de détails voir le document <ICI>.

### Mesures de la loi de finances rectificative et de la loi sur le pouvoir d'achat

Beaucoup de dispositions nouvelles dans ces deux lois, mais pour la plupart la direction dit attendre des circulaires et des éclaircissements de la part du Groupe, ou des décrets d'application.

C'est le cas pour **la prime exceptionnelle (PPV)** : la direction attend le résultat de la négociation dans le cadre de la Communauté BPCE (début le 19 septembre) et des précisions réglementaires; **la monétisation des RTT** : on attend des éclaircissements sur les bénéficiaires; **le plafond d'exonération de charges des heures supplémentaires** : on attend le décret d'application, **l'augmentation de la part employeur des titres restaurant** : en attente aussi (cependant l'utilisation pour l'achat de produits alimentaires est en vigueur depuis le 1er septembre).

On espère pouvoir vous en dire plus le mois prochain.

## Le CSE (en bref)

### Alternance : campagne 2022

Cette année 11 alternant-es (5 femmes et 6 hommes) ont été embauché-es en CDI au sein de BPCE-IT (cf. page 4 du document <[ICI](#)>). Il y a à ce jour 79 alternant-es et l'objectif 2022 de 80 contrats d'alternance est donc déjà presque atteint. Le parcours d'intégration est désormais plus proche des besoins des alternant-es, et les 48 nouveaux tuteurs (un tuteur pour un-e alternant-e dans la même équipe) sont également accompagnés, afin de coller au plus près des méthodes et besoins.

### Retour de la Commission Economique

Lors de la réunion du 6 septembre de cette Commission, ses membres ont exprimé leur satisfaction d'avoir reçu les documents d'information-consultation sur la situation économique de BPCE-IT début juillet.

La Commission a fait part de son étonnement devant le fait que **dans ces documents les prestations fournies par Natixis Porto pour le compte de BPCE-IT n'apparaissent nulle part. La direction ayant répondu que ces**

**prestations sont portées par Albiat-IT**, cela motive plus que jamais la demande de la Commission d'avoir connaissance des comptes d'Albiat-IT, comptes jamais obtenus puisque **la direction s'obstine à ne fournir que les flux financiers entre Albiat-IT et BPCE-IT.**

Le DRH a annoncé qu'il relayerait cette demande auprès de la Direction Générale afin de voir s'il est possible d'avoir ces éléments pour la prochaine réunion de la Commission prévue le 29 septembre prochain.

### Echange sur la mise en œuvre du travail hybride

Le DRH n'a pas constaté de « difficultés » quant au respect de l'accord Télétravail et la présence obligatoire de 2 jours minimum sur site par semaine. Les outils utilisés pour les contrôles sont « ceux de l'entreprise », à savoir : I-Time et les connexions hors sites passant par un VPN. Lorsque les connexions VPN ne correspondent pas aux jours de télétravail déclarés dans I-Time la direction alerte le management et fait « de la pédagogie ».

Un élu a demandé si le télétravail pourrait participer à la sobriété énergétique de l'entreprise. La direction a émis des doutes et affirmé que pour obtenir un résultat significatif il faudrait fermer un bâtiment complet pendant 3

jours. Ce qui revient à passer à la semaine de 4 jours que défend SUD-Solidaires...(on dit ça en passant !).

Un élu Unsa a demandé si la gestion des jours de RTT au trimestre plutôt qu'au mois est envisagée. **SUD était jusqu'à présent la seule OS à demander cette mesure, qui permettrait de mieux lisser les jours de travail sur sites en période de congés, notamment dans notre avis (SUD-CGT) sur la mise en œuvre du bureau partagé en février, puis à nouveau en mars en négociation Qualité de Vie au Travail.** Et comme l'a rappelé une représentante SUD, un mail de la Communauté BPCE d'avril confirme cette possibilité. Serons-nous finalement entendus ? Le DRH a sobrement commenté : « *il faudra qu'on réponde à cette question* »... Quel suspense !

### Tableaux de bord trimestriels

A la fin du 1er semestre 2022 BPCE-IT comptait 1658 salarié-es. A noter que depuis le début de l'année on compte 61 départs (dont 42 en retraite) pour 15 arrivées. Tous les détails <[ICI](#)>.

### Commission des œuvres sociales

L'activité des œuvres sociales locales s'est envolée avec l'été et beaucoup de demandes ont été traitées durant la période estivale. Toutes les activités proposées ont été approuvées à l'unanimité par le CSE.

Le CSE prendra en charge 100€ sur les frais d'acheminement des enfants de 7 à 11 ans pour le séjour à Londres.

**SUD a néanmoins regretté que les enfants de moins de 7 ans aient été exclus de ce séjour « famille »** aux motifs que c'est une préconisation du prestataire, qu'il est prévu un tour de ville de 3h en bus et que des enfants de moins de 7 ans ne peuvent pas pleinement en profiter. C'est d'autant plus incompréhensible que, de l'aveu même du Bureau du CSE, des voyages bien plus lointains sont ouverts à tous y compris aux très jeunes enfants ...

**Gros succès pour le voyage à la Réunion 2022, un deuxième départ est prévu en 2023 suite aux nombreuses inscriptions.**

### Accord GEPP Communauté BPCE

Une synthèse de cet accord a été présentée au CSE (voir <[ICI](#)>). L'article 7 qui s'applique dans le cadre de projets de transformation ou en cas d'obsolescence de métiers fait l'objet d'interrogations.

La direction explique que cet article ne s'applique pas pour l'instant à BPCE-IT mais qu'elle est en train de se pencher sur les modalités d'applications car « *on aura des projets de transformations* ». Personne n'en doutait !

L'article 5 de l'accord, lui, s'applique et SUD a fait confirmer que les salarié-es intéressé-es par le « mécénat d'entreprise » pouvaient proposer des associations d'intérêt général.



### Vos représentant-es SUD-Solidaires au CSE :

**Nathalie LEFEVRE-ESTEVEES, Daniel THIRARD,  
Corinne SAVIN, Olivier BERTRAND, Valérie ESPAIGNET**